



# SOMMAIRE

<b>1. PRESENTATION DU CONCOURS G2E</b>	<b>2</b>
<b>2. PROCEDURE D'INSCRIPTION</b>	<b>2</b>
2.1. CONDITIONS D'INSCRIPTION	2
2.2. MODALITES D'INSCRIPTION	2
2.3. DOCUMENTS A FOURNIR	3
2.4. FRAIS DE DOSSIER	4
<b>3. PROGRAMME</b>	<b>5</b>
<b>4. DEROULEMENT DES EPREUVES</b>	<b>5</b>
4.1. EPREUVES ECRITES D'ADMISSIBILITE	5
.....	5
.....	5
.....	6
.....	6
.....	8
.....	8
4.2. EPREUVES ORALES D'ADMISSION	8
.....	8
.....	9

# 1. PRESENTATION DU CONCOURS G2E

**E.N.G.E.E.S.**  
**E.N.S.E.G.I.D**

**E.N.S.G.**  
**E.N.S.G.**  
**E.N.S.I.L.**  
**E.N.S.I.P.**  
**E.N.T.P.E.**  
**E.O.S.T.**  
**E.S.G.T.**  
**IMT Mines**  
**POLYTECH**  
**POLYTECH**  
**POLYTECH**  
**POLYTECH**  
**POLYTECH**

## 2. PROCEDURE D'INSCRIPTION

### 2.1. CONDITIONS D'INSCRIPTION

#### Condition spécifique

#### Conditions spécifiques

#### Condition spécifique

### 2.2. MODALITES D'INSCRIPTION

Inscription par Internet : [www.scei-concours.fr](http://www.scei-concours.fr)  
du dimanche 10 décembre 2017 au vendredi 12 janvier 2018 17h

d'inscription unique un n°  
code-signature confidentiel

05 62 47 33 43

Il pourra alors procéder à la validation de son inscription.

L'inscription est validée lorsque la mention « dossier validé » apparaît à l'écran.

**Aucune inscription ne sera acceptée après le 12 janvier 2018 17h. Aucune candidature ne sera retenue si elle n'a pas fait l'objet d'une inscription sur le site internet**

de préférence en ligne par carte bancaire

par virement bancaire

par chèque

### SCAV/SCEI Filière BCPST

Les dossiers n'ayant pas fait l'objet de paiement des frais de dossiers ni de téléversement des pièces justificatives au 22 janvier 2018 à 17 h seront annulés.

En cas d'omission ou d'erreur dans le téléversement de certaines pièces, le [scei] contactera les candidats pour leur offrir la possibilité de régulariser leur situation. Les dossiers non régularisés dans les délais impartis seront annulés.

Toute renonciation ou démission, quel qu'en soit le motif, n'annule pas l'inscription.  
Les frais de dossier et les frais spécifiques restent acquis.

### 2.3. DOCUMENTS A FOURNIR

sur la numérisation et des liens vers des outils de conversion (par exemple jpeg → pdf) et de

### **Copie recto-verso de la carte nationale d'identité ou du passeport**

### **Justificatif à produire au regard de la journée défense et citoyenneté (JDC)**

#### **Une copie du certificat individuel de participation à la journée défense et citoyenneté (JDC)**

- une copie de l'attestation provisoire

- une copie du certificat d'exemption

#### ► **Candidats boursiers**

Copie recto-verso de l'original de la décision nominative d'attribution définitive de bourse.

#### ► **Candidats pupilles de l'État ou pupilles de la Nation :**

#### ► **Candidats handicapés ou atteints d'une maladie chronique :**

**Les candidats concernés peuvent télécharger dès à présent le document dans lequel figurent les instructions relatives à la constitution et l'envoi de leur dossier de demande d'aménagement d'épreuves.**

**lettre recommandée**  
**délai de 15 jours à compter de la date de communication de la décision.**

## **2.4. FRAIS DE DOSSIER**

CONCOURS G2E (2 concours)	Inscription à	

### 3. PROGRAMME

Interactions, interfaces, homogénéité, ruptures.

### 4. DEROULEMENT DES EPREUVES

dès le lendemain de l'épreuve.

#### 4.1. EPREUVES ECRITES D'ADMISSIBILITE

##### 4.1.1. Centres d'écrit

...

### 4.1.3. Epreuves écrites

**Mathématiques**

**Physique Chimie**

**Biologie**

**Géologie**

**Les candidats doivent se munir de crayons de couleur ou feutres, pour les épreuves de Biologie et de Géologie.**

**Composition Française**

<p><b>Dans toutes les compositions écrites, il sera tenu compte, non seulement des idées et de la clarté du style, mais aussi de l'orthographe, de la ponctuation et de la présentation.</b></p>
--

### 4.1.4. Règlement des épreuves écrites

#### Article 1

**toujours être munis de leur convocation aux épreuves et d'une pièce officielle d'identité en cours de validité et éventuellement de leur carte d'étudiant si leur pièce d'identité est antérieure à 2013.**

**30 mn**

**15 mn**

**Après distribution des sujets, aucun candidat ne sera admis directement dans la salle d'examen. Un candidat en retard doit se présenter au Chef de centre qui est habilité à prendre une décision. L'absence à une épreuve ou l'abandon d'une seule épreuve entraîne la démission d'office du candidat au regard du concours. Toutefois, le président du jury peut, sur requête écrite et motivée du candidat dès le lendemain de l'épreuve, décider que la note zéro sera attribuée pour cette épreuve et autoriser le candidat à poursuivre les épreuves du concours. Afin de valider le concours, le candidat doit être présent à toutes les autres épreuves sinon il serait d'office considéré comme démissionnaire.**

#### Article 2

**pour toute la durée des épreuves**

#### Article 3





## Article 7

.....

..... **remettre leur(s) copie(s), terminée(s) ou non, au surveillant.**

**Aucun candidat ne doit quitter la salle sans remettre une copie, même blanche, et sans avoir émargé.**

## Article 8

..... **sans toutefois interrompre la participation à l'épreuve du candidat.**

.....

## 4.2.2. Epreuves orales

L'absence à une épreuve obligatoire entraîne la démission d'office

EPREUVES	ENGEES	ENSG, Polytech*, ENSIL, ENSIP, ENSEGID Bordeaux	EOST, ENSGéo matique, ESGT	ENTPE, IMT Mines
<b>Total des coefficients oral</b>	<b>26</b>	<b>24</b>	<b>24</b>	<b>24</b>
<b>Total des coefficients (écrit + oral)</b>	<b>50</b>	<b>48</b>	<b>48</b>	<b>48</b>
		( )		

### Les épreuves orales

Dans ces temps de préparation et d'interrogation sont compris la présentation de la convocation, de la carte d'identité et l'émargement. Le candidat doit donc préparer ces documents avant d'entrer dans la salle afin de ne pas perdre de temps.

**TIPE agrafé**

#### première partie de l'épreuve

- 
- 
- 
-

## deuxième partie de l'épreuve

### géologie pratique

### chimie

### Langues vivantes

### Anglais, Allemand, Espagnol

### langues

choisi par l'examinateur

et/ou

préparation

possibilité

sans

### L'épreuve orale d'Informatique

#### 2 parties

script

programme principal

script

page d'entête

imprimé les numéros de lignes

l'indentation

agrafé.

7 8 minutes

numérotées

- 
- 
- 
- 
- 

- 
- 
- 
- 
- 
- 
- 
- 
- 

### Python

**Le candidat veillera à être présent 20 min. avant le début des épreuves de mathématiques, physique, chimie, géologie et les langues et 25 min. avant le TIPE et l'informatique, sinon il sera considéré comme démissionnaire.**

**Le candidat peut être appelé sur son portable par le secrétariat du concours afin de lui déplacer une épreuve. Dans le cas où le candidat ne répond pas le secrétariat du concours laissera un message sur son répondeur. Le candidat devra aussitôt confirmer ce changement par téléphone ou SMS. En l'absence de confirmation de la part du candidat, le changement horaire est considéré comme validé de sa part. Les candidats doivent donc s'assurer d'être joignables à tout moment par le secrétariat du concours sur le numéro qu'ils auront communiqué lors de leur inscription aux épreuves orales et devront consulter régulièrement leur répondeur.**

### 4.2.3. Résultats d'admission

**Aucun relevé de note ne sera envoyé.**

**Procédure d'appel commun des candidats de la filière BCPST**

### 4.2.4. Réclamations

**Pour l'écrit**

noms, prénoms, numéro  
d'inscription, numéro de sécurité sociale et non par mail,  
18 juin 2018.

Pour l'oral

sous 24 heures. Au-delà, votre demande sera irrecevable.

noms, prénoms et numéro d'inscription et  
non par mail. 16 juillet 2018.

Seules sont prises en considération les démarches effectuées par les candidats eux-mêmes pour des questions les concernant personnellement ou, lorsque ceux-ci sont mineurs, par leurs parents.

## 5. PROCÉDURE COMMUNE D'INTÉGRATION DANS LES ÉCOLES

Seuls les candidats « classés » sont susceptibles d'intégrer une école.

L'intégration dans une école est proposée en tenant compte :

Il est recommandé aux candidats de s'informer sur l'ensemble des écoles (y compris sur le coût de la scolarité) avant d'effectuer leur classement préférentiel sur le site internet.

5.1. Liste de vœux / sur internet :

Entre le 1er février et le 27 juillet 2018 à 12 h, \_\_\_\_\_ les candidats devront établir une liste de vœux, \_\_\_\_\_

L'absence d'établissement d'une liste de vœux est considérée comme une démission.

**ATTENTION !!!**

Après le 27 juillet 2018 12 h,

ni modifier

école

ni ajouter une nouvelle

Les candidats renoncent à l'intégration dans toute école non classée dans leur liste de vœux.

5.2. Proposition d'intégration / \_\_\_\_\_

- La 1<sup>re</sup> proposition d'intégration dans une école pourra être consultée le lundi 30 juillet à 14 h  
Les candidats devront impérativement répondre à cette 1<sup>re</sup> proposition :  
entre le lundi 30 juillet 14 h et le mercredi 1<sup>er</sup> août 17 h.

**NOUVEAU** : la 2<sup>e</sup> proposition pourra être consultée dès le vendredi 3 août à 14 h  
Les candidats devront impérativement répondre à cette 2<sup>e</sup> proposition :  
entre le vendredi 3 août 14 h et le dimanche 5 août 14 h.

- Les propositions suivantes pourront être consultées à 14 h :  
le mardi 28 août, le mardi 4 septembre et le mardi 11 septembre.

mardi 28 août 14 h et le jeudi 30 août 14 h  
mardi 4 septembre 14 h et le jeudi 6 septembre 14 h  
mardi 11 septembre 14 h et le jeudi 13 septembre 14 h

► Toute absence de réponse dans les délais, à chaque proposition faite par le service des concours, entraînera la démission automatique du candidat.

Dès lors qu'une proposition d'intégration dans une école aura été faite à un candidat, celui-ci ne pourra plus prétendre à l'intégration dans l'une des écoles situées moins favorablement dans sa liste de vœux.

Lors des phases de réponse, uniquement, Ce choix sera alors irréversible.

**NOUVEAU** extension de la réponse OUI MAIS

Aucune école n'a le droit d'obliger un candidat, par quelque moyen que ce soit, à répondre "oui définitif", même si la rentrée de cette école a lieu avant le 11 septembre.

## 5. NOMBRE DE PLACES PAR ECOLE

## 7. RAPPORT SUR LE CONCOURS G2E